

LE COVID UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PAYS AFRICAINS DE CHANGER DE MODÈLE AGRO-PASTORAL ?



LES CONSEILLERS DU COMMERCE
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Jean-Marc de Bournonville,
Président d'Honneur de la Commission Afrique océan indien des CCE
Patrick Sevaistre
Membre du bureau de la Commission Afrique océan indien des CCE

PLAÇONS L'AGRICULTURE AFRICAIN AU CŒUR DE NOTRE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Comme dit la Banque mondiale dans son dernier rapport, les prévisions économiques pour 2020 sont désastreuses en Afrique, même si le continent est jusqu'à présent relativement épargné par le Covid-19. Un malheur n'arrive jamais seul. Au-delà des ravages sanitaires et des nombreuses victimes, la pandémie pourrait en effet compromettre la sécurité alimentaire des pays les plus dépendants de leurs importations de denrées alimentaires.

Avec la contraction inévitable de la production agricole et la désorganisation des chaînes logistiques et les difficultés de transport qui perturbent l'approvisionnement en produits alimentaires, la plupart des pays africains vont vite se retrouver à court de nourriture. C'est l'ensemble de l'économie alimentaire qui pourrait ainsi étouffer derrière les barrières sanitaires. Cette économie comptant pour plus d'un tiers du PIB africain et les deux tiers des emplois, les conséquences pourraient être désastreuses.

La crise alimentaire préexistante est toujours là, mais les feux de l'actualité ne sont pas braqués sur elle. La communauté internationale se concerte, prend des initiatives, mobilise des financements en urgence pour aider l'Afrique dans sa lutte contre la pandémie. Dans de nombreux cas, les fonds « Covid-19 » annoncés n'apportent pas ou peu de moyens additionnels. Pour les constituer, on puise dans les lignes budgétaires existantes, y compris parfois celles qui sont dédiées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

L'URGENCE DU VIRUS

À ceux qui, dans l'urgence, ne perçoivent que la menace du virus, il faut rappeler que laisser des dizaines de millions de personnes dans la faim et la malnutrition, c'est construire le risque d'une propagation fulgurante du virus.

LA NOURRITURE EST LE SEUL MÉDICAMENT ACTUELLEMENT DISPONIBLE.

Les gouvernements africains doivent maintenant gérer l'urgence avec des stratégies de court terme pour d'abord sauver des vies et protéger les moyens d'existence. La priorité immédiate est bien de faire tout ce qu'il faut, indépendamment de l'espace budgétaire et de la dette, pour accroître les dépenses de santé publique afin de juguler l'épidémie.

STRATÉGIE DE SORTIE

Parallèlement, des voix africaines appellent à réfléchir à leur stratégie de sortie de la pandémie et invitent à penser le développement autrement. Pour elles le principal enseignement à moyen terme de la crise du Covid-19 devrait être le constat pour l'Afrique qu'elle continuera d'être d'autant plus vulnérable aux chocs exogènes qu'elle ne trouvera pas elle-même de réponse structurelle aux défis de son développement. Dans ce contexte, encore peu parlent d'agriculture.

“*Pourtant le moment est venu pour l’Afrique de revenir sur les fondamentaux de l’agriculture et de l’élevage afin de changer de modèle.*”



Ces deux secteurs, restés jusqu’ici dans un angle mort des politiques de développement, doivent redevenir une priorité pour l’Afrique subsaharienne. Laissés pour compte par l’économie, ces politiques se sont souvent réduites à des programmes sociaux de lutte contre la pauvreté. Les États africains ont préféré le plus souvent importer des denrées agricoles bon marché pour combler les déficits de leur production.

Résultat, la facture des importations alimentaires de l’Afrique subsaharienne se chiffrait en 2019 à 50 milliards \$ et le déficit alimentaire en Afrique subsaharienne à plus de 10 milliards de dollars par an. Avant la crise, la tendance était déjà à un renforcement de cette dépendance, la BAD prévoyait en 2019 un triplement des importations nettes de produits alimentaires de l’Afrique d’ici 2025, pour atteindre plus de 110 milliards de dollars.

Trop dépendante des importations et des cours des marchés internationaux, l’Afrique a plus que jamais besoin de transformer son secteur agricole en profondeur pour pouvoir relever les principaux défis auxquels il est confronté : amélioration des rendements, mise en valeur des terres agricoles et accès plus facile aux intrants et à l’eau, création de plus de valeur ajoutée dans les filières agro-alimentaire et agro-industrielles, des investissements plus conséquents dans les opérations de post-récoltes, dans les infrastructures de stockage, dans la logistique, la transformation et la distribution.

Les politiques agricoles à mettre en place devront veiller à un équilibre entre les cultures de rente destinées à l'exportation et les cultures vivrières. Ces politiques ne pourront être efficace que sur le long terme pour tenir compte des aléas pouvant conduire à de bonnes ou mauvaises récoltes. Ce qui implique une continuité des actions de l'état. Ceci devra être pris en compte par les dirigeants politiques qui pourraient se succéder aux rythmes des diverses élections.

Pour faire face à la croissance de la demande alimentaire urbaine liée à celle de l'urbanisation et du pouvoir d'achat, il faut donc mettre en place des politiques agricoles nouvelles, appuyer la structuration interprofessionnelle par filières et renforcer la coordination entre acteurs asymétriques (États, société civile et organisations professionnelles).

Cette coordination entre acteur est essentielle, de même que la recherche d'un équilibre entre cultures de rente et cultures vivrières. Les unes ne doivent pas être favorisées au détriment des autres.

L'exemple de la culture du coton associé aux céréales et légumineuses en Afrique subsaharienne illustre bien cette synergie positive entre productions vivrière et de rente. La production cotonnière allie, depuis de nombreuses décennies, des exploitations agricoles familiales et des entreprises de transformation agro-industrielles. Ce faisant, le développement de la filière cotonnière a entraîné une hausse de la production vivrière dans les régions où le coton est cultivé. A titre d'exemple, au Mali 56% de la production céréalière nationale est issue des zones cotonnières. Ce modèle constitue une référence historique singulière, qui a permis au fil de nombreuses décennies de mettre au point une agriculture contractuelle extrêmement résiliente et de plus en plus performante.

Pour l'agriculture africaine, l'heure est donc venue aux choix stratégiques concertés qui faciliteront des partenariats sur des projets d'investissements entre les acteurs concernés (Etats, agriculteurs et organisations paysannes, industries et banques).



Le mouvement coopératif français, avec l'ensemble de ses outils financiers, son expérience, ses bonnes pratiques et toute son expertise, est en mesure d'accompagner et d'optimiser ces choix.

Il le fait déjà et les exemples ne manquent pas de coopératives françaises qui investissent durablement en Afrique. Avec leur identité propre marquée par leur double appartenance au secteur privé et à la société civile, elles savent concilier export et développement local. Elles ont ainsi montré leur capacité à gérer les conflits potentiels entre opportunités de marché pour le développement des filières agroalimentaires françaises d'une part, et développement régional et sécurité alimentaire en Afrique d'autre part. Elles savent adapter les impératifs d'accroissement des exportations françaises et les objectifs de développement locaux pour des projets rentables, socialement acceptables et écologiquement propres pouvant être financés.

Ces coopératives sont en train de s'organiser. C'est ce que le groupe GEOCOTON entreprend aujourd'hui de faciliter dans la zone sahélienne. Principal acteur de la filière cotonnière dans toute cette région, GEOCOTON a réussi à développer une filière intégrée, depuis la production jusqu'à la commercialisation de la fibre, d'huiles de table, d'aliments bétails, de savon en passant par la transformation industrielle locale. Fort du succès de ce modèle, GEOCOTON s'efforce d'aider à la reproduction du modèle cotonnier au bénéfice d'autres filières dans le cadre d'une agriculture contractuelle. L'objectif étant de favoriser des regroupements de petits producteurs pour contribuer à la structuration de l'amont des chaînes de valeur et renforcer ainsi le lien producteur-transformateur.

D'où l'initiative que le groupe vient de prendre avec la mise sur pied d'une coalition visant à regrouper autour de la culture cotonnière dans la région, un certain nombre d'acteurs français, en particulier les coopératives, pour structurer une filière intégrée de production agricole et d'élevage dans la région. À cet effet, des accords de partenariat entre cette coalition et les groupements de producteurs africains et leurs coopératives dans cette région seront conclus et mis en œuvre pour les associer pleinement à la démarche, laquelle devrait participer au Sahel à la promotion d'une stratégie combinant développement social et économique, notamment avec l'insertion socio-professionnelle des jeunes, au service de la stabilité de la région.

Nous, CCE, devons impérativement appuyer cette démarche et appelons à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de promotion des partenariats des coopératives françaises sur le continent africain, un dispositif solidement ancré au sein de la diplomatie économique française.

“*Notre richesse repose sur l'agriculture*”

*Félix Houphouët-Boigny,
Ancien Président & père de l'indépendance
de la Côte d'Ivoire.*

”

Gageons que ce coup de semonce de la crise du Covid 19 fera prendre conscience aux dirigeants d'Afrique subsaharienne de l'urgence de politiques agricoles concertées capables favoriser la mobilisation des acteurs privés au service de la sécurité alimentaire.

Seule une approche intégrée – combinant action publique et investissement privé – permettra de confirmer les perspectives positives de l'agriculture africaine. **Il est temps de réinventer à cet effet un partenariat public-privé durable et équitable pour renforcer les organisations paysannes et structurer plus efficacement les chaînes de valeur avec une plus grande sécurisation des débouchés.** Une condition pour que l'Afrique puisse bénéficier de son potentiel agricole en termes de croissance, d'emplois et de développement durable dans ces pays où, comme le disait à propos de la Côte d'Ivoire, l'ancien président, père de l'indépendance, Félix Houphouët-Boigny : “Notre richesse repose sur l'agriculture”.

Nous devons aussi prendre conscience que l'agriculture africaine n'est plus seulement un enjeu de lutte contre la pauvreté en Afrique, elle constitue une forme de bien public mondial.

Pour nourrir ses 9 milliards d'habitants, soit deux de plus qu'aujourd'hui, dont un en Afrique subsaharienne d'ici seulement quarante ans, la planète doit doubler la production agricole d'ici 2050. Comme le souligne Jean-Michel Severino dans son livre « le Temps de l'Afrique » le défi est prométhéen. Pour lui, l'analyse de la progression des besoins et des capacités de production des différentes régions du monde montre qu'une voie étroite existe pour la sécurité alimentaire de l'humanité et que ce chemin critique de la sécurité alimentaire mondiale passe par l'Afrique.

Réinvestir massivement dans le secteur agricole est donc un impératif pour chacun des acteurs concernés : les États et leurs organisations régionales d'intégration, les producteurs et leurs organisations, les partenaires au développement, les entrepreneurs et investisseurs privés, y compris le secteur informel pour qui l'agriculture est un très important gisement d'activités génératrices de revenus, en particulier pour les jeunes.

Soyons, nous Français, aux côtés de ces acteurs, et non devant, et appuyons leurs efforts dans ce sens avec cette conviction partagée que le futur ne manque pas d'avenir. La triple peine, sanitaire, économique et humanitaire, que subit aujourd'hui l'Afrique avec le Covid-19 nous incite à faire preuve de lucidité dans l'anticipation afin de pouvoir être en mesure d'accompagner les décideurs africains dans leur volonté de prendre en charge leur propre développement, en particulier agricole.

